



HAL
open science

Latin parlé / latin écrit : de la symbiose à la diglossie

Colette Bodelot

► **To cite this version:**

Colette Bodelot. Latin parlé / latin écrit : de la symbiose à la diglossie. Langages, 2017. hal-02302325v1

HAL Id: hal-02302325

<https://hal.science/hal-02302325v1>

Submitted on 1 Oct 2019 (v1), last revised 15 Sep 2023 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Latin parlé / latin écrit : de la symbiose à la diglossie

Spoken Latin / written Latin: from symbiosis to diglossia

Colette Bodelot

Université Clermont Auvergne, Laboratoire de Recherche sur le Langage,
F-63000 Clermont-Ferrand, France

Résumé

Cette étude remonte à l'apparition de la scripturalité à Rome pour saisir les origines de l'interférence entre l'écrit et l'oral. Elle nous apprend à quel point une synergie entre langue parlée et langue écrite assura pendant longtemps la survie du latin et comment, faute d'un rééquilibrage entre les deux variétés, le latin se scinda en deux systèmes linguistiques distincts. En montrant quelle importance les Romains attachèrent à l'oralité lors de la création, de la diffusion et de la réception d'une œuvre littéraire, cette analyse confirme l'intérêt de la distinction faite entre « oralité médiale » et « oralité conceptionnelle » (Koch & Oesterreicher, 1985). C'est à travers des indices oraux indirects, attestés jusque dans les textes littéraires, que le latin se révèle être « une langue comme toutes les autres » (Koch, 1998) : il se prête encore aujourd'hui à une analyse en termes d'oralité, et nous aide à comprendre selon quel mode il convient de lire à l'intérieur de la latinophonie l'évolution du rapport fluctuant entre langue écrite et langue orale pour appréhender la naissance de l'ancien français.

MOTS CLÉS : latin parlé / écrit, *latinitas*, oralité médiale / conceptionnelle, diachronie

Abstract

This study goes back to the appearance of scripturality in Rome to grasp the origins of the interference between written and spoken Latin. We will learn to which extent a synergy between orality and literacy ensured the survival of Latin for a long time, and how, in the absence of a new balance between the two varieties, Latin split into two distinct linguistic systems. By showing how important the Romans considered the voicing of text in the creation, diffusion and reception of literary works, this analysis confirms the value of the distinction between "medial orality" and "conceptual orality" (Koch & Oesterreicher, 1985). It is through indirect oral clues, attested even in the literary texts, that Latin appears to be "a language like all others" (Koch, 1998): even today it lends itself to an analysis in terms of orality, and helps us to understand how we should read within the Latin speaking community the relationship between written and spoken language in order to apprehend the birth of old French.

KEYWORDS: spoken / written Latin, *latinitas*, medial / conceptual orality, diachrony

1. INTRODUCTION

Parler de langue vivante sans parler d'oral serait un contresens puisqu'une langue vivante se distingue d'une langue dite morte par le fait qu'elle est parlée ou qu'elle est *encore* parlée de voix vive pour servir à la communication verbale, normalement entre deux ou plusieurs êtres humains. Aussi n'est-il pas étonnant que, dans l'étude de ces langues, l'oral ait acquis depuis un certain temps ses lettres de noblesse et ne soit plus ostracisé, qu'il s'agisse de l'oral capté sur le vif ou d'une oralité appréhendée à travers les textes écrits. Comme pour une langue culturelle tel le latin, on ne possède pas d'enregistrement en direct de la langue parlée, l'oral directement transmis par le médium de la voix nous échappe à tout jamais et nous sommes réduits à étudier les traits d'oralité, d'une façon indirecte, dans les textes, littéraires ou non. Les manuscrits latins étant en plus dépourvus de signes de ponctuation, le seul témoignage de prosodie et d'intonation dont nous disposons – en dehors de la métrique – est la ponctuation, peu sûre, ajoutée aux textes par les éditeurs modernes. Et pourtant, on a vu se multiplier les dernières décennies, pour le latin aussi, les études portant sur les structures orales. Un pionnier dans ce domaine a été J. B. Hofmann, qui, dès 1926, a publié à Heidelberg son livre *Lateinische Umgangssprache*, qui, grâce aux très nombreux exemples cités et judicieusement classés, reste un ouvrage de référence du point de vue philologique. En France, on peut citer la thèse de M. Banniard, *Viva uoce*, soutenue en 1988¹, qui a fait date. En Allemagne, on a vu se constituer le 1^{er} juillet 1985 à l'Université de Fribourg-en-Brisgau un groupe de recherches interdisciplinaires sur les « Transitions et tensions entre l'oral et l'écrit »² ; les philologues, ethnologues, historiens du droit et psychologues qui y participaient ont publié leurs résultats dans la collection « ScriptOralia », qui dix ans plus tard, en 1996, compta déjà quelque 70 volumes, dont une dizaine portant sur le latin, une demi-douzaine sur le grec. À la même époque, en France, ont eu lieu, en ce qui concerne le latin, p. ex. en 1990 à Strasbourg, un colloque intitulé « Grammaire et rhétorique à Rome : notion de Romanité », en 1994 à Paris, un colloque intitulé « Les structures de l'oralité en latin ».

Le rapport entre oral et écrit mérite donc d'être étudié autant dans les langues anciennes que dans les langues modernes. En effet, comme P. Koch (1998) l'a affirmé, en ce qui concerne les traits universels de l'oral, le latin est « une langue comme toutes les autres ».

Dans le cadre de cette étude, notre objectif est de retracer, à l'intérieur de la latinophonie, le mouvement évolutif de ce rapport ; car, arrivé à sa phase finale, c'est bien lui qui explique le passage du latin aux langues romanes, et donc à l'ancien français.

2. REFLETS DE LA PRIMAUTÉ HISTORIQUE DE L'ORAL DANS LE LEXIQUE DU LATIN : QUELQUES NOTES ÉTYMOLOGIQUES

Les langues indo-européennes se sont constituées au départ dans une civilisation de tradition orale et la primauté historique de la langue parlée y est un fait indéniable. C'est le cas, parmi les langues italiques, du latin qui a été parlé, après la fondation de Rome en 753, par des bergers qui peuplaient les collines de la rive gauche du Tibre. Les premiers témoignages

¹ Pour la version publiée de cette thèse, voir Banniard (1992).

² *Übergänge und Spannungsfelder zwischen Mündlichkeit und Schriftlichkeit.*

épigraphiques de la langue ne remontent pas plus haut que le VI^e s., les premiers écrits littéraires n'apparaissant qu'au III^e s. avant J.-C.

Une preuve lexicale de la primauté historique de l'oral est fournie, d'après M. Fruyt (1996 : 55-56), par l'étymologie de mots latins désignant la langue, le langage considéré dans son ensemble ou par rapport à différentes unités ; ces termes procèdent plus souvent de racines signifant « parler » que « écrire ». À preuve, les exemples suivants :

- **wer-* « parler » est attesté sous une forme élargie dans **wer-dho* neutre, à savoir *uerbum* en latin, qui signifie « mot, terme ».
- **wek^w*- se retrouve en latin dans le nom-racine *uox*, qui signifie « son émis, organe de la voix », puis « énoncé linguistique produit » ; il est aussi attesté dans *uoca-bulum*, qui signifie « mot, terme », et qui désigne étymologiquement « ce qui sert à appeler ».

D'autres mots proviennent du nom d'une partie du corps, d'un organe ayant trait à la parole :

- *Lingua* prend un sens linguistique par métonymie, à partir du nom de la langue comme partie du corps, comme organe qui contribue à faire naître la parole.
- *Oratio* est peut-être issu, par l'intermédiaire de *orare*, du nom de la bouche : *os, oris* > *orare*, c.-à-d. « utiliser la bouche », puis le sens évolue vers « prononcer des paroles de type solennel, prononcer une formule rituelle, une prière, un plaidoyer ».

3. ORALITÉ ET LITTÉRARITÉ : L'ORAL MÉDIAL AU SERVICE DE LA CRÉATION, DE LA DIFFUSION ET DE LA RÉCEPTION DU TEXTE LITTÉRAIRE LATIN

La primauté de l'oral est aussi confirmée par le rôle important que la *uiuua uox* joue à Rome dans la création, la diffusion et la réception du texte écrit (Petitmengin & Flusin, 1984 ; Lefèvre, 1990 ; Blänsdorf, 1996 ; Valette-Cagnac, 1997). Rappelons en effet :

« que les hommes antiques avaient l'habitude de parler en écrivant et en lisant et que même les historiens, les philosophes, les auteurs de lettres et ceux de manuels scientifiques ou pratiques destinés au premier abord à la lecture avaient conscience que leurs textes pouvaient être récités et écoutés – habitude qui devait modifier considérablement le style du texte. » (Blänsdorf, 1996 : 134)

Dans la Rome antique, à peu près tous les textes littéraires donnaient donc lieu à des lectures publiques, même si pour certains genres, comme les discours judiciaires, l'utilité d'une telle lecture n'était pas unanimement reconnue. Pour Pline le Jeune, ces *recitationes*, données en avant-première, étaient utiles parce que les critiques exprimées permettaient à l'auteur de corriger son texte avant de le publier³. Ainsi, on a l'impression que le texte, pour

³ Voir Plin. *epist.* 7,17,1 : *Sua cuique ratio recitandi ; mihi, quod saepe iam dixi, ut, si quid me fugit, ut certe fugit, admoner.* « À chacun son motif pour donner des lectures publiques. Le mien est, comme je l'ai déjà dit souvent, que, s'il m'échappe quelque faute – et il m'en échappe certainement –, on m'en avertit » ; voir aussi Plin. *epist.* 7,17,13, cité en n. 7.

pouvoir passer de l'écrivain aux lecteurs, auxquels il était destiné, avait besoin d'une « médiation, d'une circulation de la parole » (Valette-Cagnac, 1997 : 116). Au moment de la lecture, le texte n'a encore rien de définitif même si après, il est appelé à devenir « monument » (Dupont, 1994 : 259). Le lecteur n'improvisant pas, le texte qui est lu « introduit une dissociation entre ce qui, dans l'épopée, était indissolublement lié : la production et l'énonciation » (Valette-Cagnac, 1997 : 116).

D'autre part, lors de la production d'un texte, le rôle important que joue l'oral ne se limite pas à la *recitatio*. Quand l'auteur compose son texte, il le dicte à un scribe. P. Petitmengin et B. Flusin (1984 : 252-253) précisent que, dans l'Antiquité, notamment dans l'Antiquité tardive, le texte est d'abord, sous la dictée, consignée par sténographie ; puis le secrétaire transpose ses notes en écriture claire et, parfois, dans une troisième étape, un copiste de métier donne au texte sa forme finale. On se demande même si ces copistes professionnels ne recopiaient pas eux aussi le texte sous dictée. L'écriture sous dictée rend compte d'un grand nombre d'erreurs phonétiques que présentent les manuscrits et elle montre comment l'écrit a subi, bon gré mal gré, l'influence de l'oral.

Un autre trait de *realia* est que, lors de la réception du texte par le lecteur, la lecture se fait à Rome à voix haute. Nous savons par un extrait des *Confessions* de saint Augustin que la lecture muette ou silencieuse ne s'est généralisée à Rome qu'au cours du IV^e s. probablement⁴.

Lors de la transmission d'un texte ancien, la parole est donc omniprésente si bien qu'on peut parler avec E. Valette-Cagnac (1997 : 111) d'une « écriture orale ». Cependant, cette osmose apparente entre l'écrit et l'oral est artificielle et n'existe qu'en surface.

Dans la terminologie de P. Koch et W. Oesterreicher (1985), il s'agit, dans le cas de ces lectures et de ces dictées, d'une oralité qui est, à la base, non pas conceptionnelle mais purement médiale, car on dicte, on récite et on lit à haute voix des textes qui le plus souvent, par leur genre littéraire, n'étaient guère créés pour donner lieu à une prestation orale. C'est une oralité phonique, matérielle qui correspond à un transcodage à l'oral d'un discours conçu pour l'écrit et relevant du pôle de la distance – *Sprache der Distanz* (Koch & Oesterreicher, 1985 : 21). Mais pour médiale qu'elle soit, l'oralité des *recitationes* ne resta pas sans conséquences conceptionnelles. Surtout à l'époque impériale, nous dit J. Blänsdorf (1996 : 138), les auteurs cherchaient d'entrée de jeu « à adapter leurs œuvres à la récitation en considérant les qualités auditives et rhétoriques, d'où résulte une < rhétorisation > de presque tous les genres de la littérature impériale ». Autrement dit, le transfert d'un support à l'autre n'est pas anodin, et l'écrit peut se trouver jusqu'à un certain degré transfiguré par l'oralisation médiale. Sur le plan de la macro-structure⁵, le caractère distal du discours écrit continuera

⁴ Voir Aug. *conf.* 6,3,3 : *Sed cum legebat (scil. Ambrosius), oculi ducebantur per paginas et cor intellectum rimabatur, uox autem et lingua quiescebant. Saepe, cum adessemus – non enim uetabatur quisquam ingredi aut ei uenientem nuntiari mos erat – sic eum legentem uidimus tacite et aliter numquam [...].* « Mais quand il lisait, ses yeux parcouraient les pages et son esprit en percevait le sens ; quant à sa voix et à sa langue, elles restaient en repos. Souvent, quand nous nous trouvions là – car l'entrée n'était interdite à personne et l'on n'avait pas l'habitude de lui annoncer un visiteur – nous l'avons vu en train de lire silencieusement et jamais autrement [...]. »

⁵ Pour la différence entre macro-structure et micro-structure, voir Koch & Oesterreicher (2008 : 207 *sq.*).

toutefois à prévaloir et ne seront introduits, à un niveau micro-structurel, que des marques d'oralisation ponctuelles et accessoires. Sous ce rapport, il est important de rappeler que le *recitator*, qui pouvait ne pas représenter l'auteur lui-même, est décrit par Pline le Jeune, en ce qui concerne la mimo-gestualité, comme un « anti-acteur »⁶, qui se caractérise par sa timidité et ses appréhensions⁷. On a donc affaire à un récitateur ou un « transcodeur » qui s'efface au maximum. L'orientation primaire distale du texte récité reste ainsi sensible et le contact superficiel et éphémère qui existe entre oralité et scripturalité ne suffira pas à combler le fossé qui ne cesse de se creuser en profondeur entre les deux espèces de communications, proximale et distale, au cours de la latinité.

4. FLUCTUATIONS DU RAPPORT ENTRE ORALITÉ ET SCRIPTURALITÉ DANS L'HISTOIRE DE LA LANGUE LATINE

Dans l'histoire de la langue latine, la primauté de l'oral se manifeste encore très nettement dans les premiers textes littéraires produits à Rome dans la seconde moitié du IIIe et la première moitié du IIe s. av. J.-C. Un auteur représentatif de cette époque est Plaute (~254-~184), chez qui le discours de l'immédiat est omniprésent. Et P. Flobert (1975 : 42) d'écrire : « Grâce à Plaute, on peut, aux débuts mêmes de la littérature latine, étudier la langue parlée dans des conditions particulièrement favorables qui ne se retrouveront plus ». Un peu plus loin (Flobert, 1975 : 43), il ajoute que « sa langue, nullement gênée par le mètre, est remarquable d'aisance et de pureté ». Donc plutôt que d'intenter à cet auteur de première date un procès de primitivisme, P. Flobert loue judicieusement l'authenticité de cette scripturalité proche de la langue parlée de tous les jours.

Qu'il ne s'agisse pas, dans ce cas, d'un simple artifice stylistique dû au fait que la langue de la comédie a de tout temps imité le *sermo cottidianus* est montré par d'autres auteurs qui, à la même époque, se sont exprimés d'une façon analogue dans les genres littéraires dits nobles, l'épopée et la tragédie. J. Dangel (1995 : 27) affirme que Naevius († ~201) et Ennius (~239-~169), qui ont pratiqué ces deux genres, présentent « de nombreuses variantes phonétiques, des hésitations morphologiques et un vocabulaire en pleine prolifération », que leur langue témoigne donc de la même « réalité polymorphe et mouvante que celle de Plaute ». C'est que la langue écrite à cette époque échappe encore aux efforts de normalisation régulatrice qui commencent à se manifester dès le début du IIe s. av. J.-C., avec un auteur comme Accius (~170-~86), qui ne fut pas seulement un auteur tragique mais aussi un grammairien et un critique littéraire. À partir de ce moment, la langue est en quête d'une certaine stabilité qui ne sera atteinte qu'au Ier s. av. J.-C., l'époque du latin classique, qui se caractérise par un équilibre entre les deux latins, parlé et écrit. On fait alors une distinction entre *rusticitas* et

⁶ Voir encore Valette-Cagnac (1997 : 118).

⁷ Voir Plin. *epist.* 7,17,13 : *Nam quod M. Cicero de stilo, ego de metu sentio. Timor est, timor emendator asperrimus. Hoc ipsum, quod nos recitatuos cogitamus, emendat ; quod auditorium ingredimur, emendat ; quod pallemus, horrescimus, circumspicimus, emendat.* « Car ce que Cicéron disait du travail écrit, je le pense de la crainte. C'est la crainte, oui, la crainte qui est le correcteur le plus sévère. Le seul fait de prévoir que nous donnerons une lecture en public nous corrige, le fait d'entrer dans la salle de lecture nous corrige ; le fait de pâlir, de trembler d'effroi, de parcourir des yeux l'auditoire nous corrige » ; voir aussi, p. ex., Plin. *epist.* 5,17,3 ; 9,34,1.

urbanitas. Est surtout caractérisée de *rusticitas* une certaine façon de parler qui faisait jusqu'alors la richesse, l'originalité même de la langue latine, notamment un mode particulier de prononciation, une manière campagnarde ou provinciale de prolonger la durée d'une syllabe longue, ce qui produit une impression de lourdeur et d'âpreté. Et cette rusticité, quoique captée sur le vif, devient alors synonyme de *uetustas*, c.-à-d. d'une façon obsolète et démodée de s'exprimer. La langue écrite et littéraire privilégie désormais l'aspect mélioratif. L'idéal auquel on aspire, c'est un parler sans faute, correct, harmonieux (Dangel, 1995 : 30-31).

C'est à ces qualités que réfère le terme de *latinitas* attesté dans la première moitié du Ier s. av. J.-C. dans la *Rhétorique à Hérennius*⁸. Ce terme qui est censé désigner ce qui est « proprement latin » se retrouve chez Cicéron et trouvera sa place dans le vocabulaire technique des grammairiens (Flobert, 1994 : 71). Il s'agit, comme l'a montré M. Baratin (1994 : 54), d'un concept à deux faces : ce qui est proprement latin se distingue d'une part de ce qui est latin mais incorrect, d'autre part de ce qui est grec ou étranger et donc pas latin du tout⁹. En se situant par rapport à une langue étrangère, le concept de *latinitas* se différencie de celui d'*hellénismos*, qui visait la correction interne à la langue grecque sans tenir compte de la relation que le grec pouvait entretenir avec une autre langue.

Quoi qu'il en soit, c'est à partir du Ier s. av. J.-C. que, d'une façon paradoxale, l'adjectif *Latinus* appliqué à *sermo*¹⁰ « conversation, discours, manière de s'exprimer » ou encore l'adverbe *Latine* modifiant le verbe *loqui* « parler » ont pris une acception valorisante pour signifier « parler latin correctement ou clairement » ; « s'exprimer en bon latin »¹¹. Et cette façon de parler latin est opposée explicitement à celle de s'exprimer à la campagne. Évolution paradoxale donc que cette évolution du sens de *Latinus* « proprement latin » vers le sens de *urbanitas*, lorsqu'il s'applique à une langue dont les origines paysannes ou campagnardes sont avérées et qui, aux débuts de la république, faisaient la richesse et garantissaient l'authenticité et de l'oralité et de la scripturalité latines. D'une distinction au début purement diatopique entre *rusticitas* et *urbanitas*, on est donc passé à la fin de la république à un écart diastratique (Müller, 2001 : 52). La nouvelle authenticité latine, redéfinie au crible de la norme¹², se réclamera parfois, à l'instar de l'*hellénismos*, de pas moins de cinq qualités : correction,

⁸ *Rhet. Her.* 4,12,17 : *Latinitas est quae sermonem purum conseruat ab omni uitio remotum*. « C'est la latinité qui conserve à la langue une pureté exempte de tout défaut. »

⁹ Ceci est à rapprocher de ce que dit Müller (2001 : 43) de la tripartition déjà présente chez Varron (*ling.* 5,97) lorsqu'il distingue les trois prononciations : chez les « *Sabini* » *fedus*, « *in Latio rure* » [*h*]*edus*, « *in urbe* » *haedus*, (sur les différentes leçons, voir aussi Müller, 2001 : 40), la dernière prononciation, caractéristique de l'*Vrbs*, s'opposant en quelque sorte comme la seule correcte à la première et à la deuxième, que Cicéron (*de orat.* 3,44) qualifiera respectivement de *rusticam asperitatem* et *peregrinam insolentiam*, « âpreté campagnarde » et « bizarrerie étrangère », les deux s'appliquant plus précisément à la dureté de l'accent de la campagne et à la prononciation ou l'intonation étrangère et inhabituelle de la province.

¹⁰ Sur la légitimation de ce terme d'un emploi très fréquent et son élargissement de sens ultérieur, voir Müller (2001 : 23-24)

¹¹ Pour des références exactes à des segments de textes comportant ces termes, voir Flobert (1994 : 70).

¹² La connotation qualitative se révèle aussi dans le fait que *Latinus*, *Latine* peuvent désormais se mettre au comparatif ou au superlatif et sont donc susceptibles de gradation (Flobert, 1994 : 70).

clarté, concision, convenance, élaboration¹³, la correction venant toujours en tête de liste. Il en résultera une classification des principales fautes commises contre le bon usage : les termes de « solécisme » et de « barbarisme » procèdent de cette nomenclature¹⁴.

Inutile de dire qu'une telle façon « correcte » d'écrire et de parler latin demande un apprentissage de la grammaire, une initiation à la rhétorique, qui sont tant bien que mal assurés aussi longtemps que les institutions porteuses de la culture littéraire, notamment les écoles, continuent à bien fonctionner dans l'ensemble de la Romania.

Le fossé entre le latin écrit et le latin parlé usuel ou encore, en ce qui concerne la variété parlée, entre le latin parlé cultivé ou soigné et le latin parlé populaire ou relâché commencera à se creuser sérieusement au siècle d'Auguste lorsque la langue littéraire, telle qu'elle se manifeste à l'époque surtout dans une prose d'art ou sous forme poétique, se fait de plus en plus savante suite à un formalisme croissant. L'oralité, si elle est présente dans la prose d'art et la poésie, est entièrement mimétique et n'a plus rien à faire avec l'oralité spontanée des premiers écrits littéraires des III^e et II^e s. Le formalisme grandissant mêlé à l'apprêt stylistique fait que la langue écrite s'éloigne de plus en plus de la langue parlée usuelle et vivante. L'apparition des textes chrétiens à la fin du II^e s. et au cours du III^e s. permet certes à la langue écrite de connaître un renouveau. Par la littérature de traduction, la langue latine s'enrichira de néologismes, d'emprunts grecs aussi bien lexicaux que grammaticaux, ce qui implique que :

« même les textes chrétiens écrits en langue littéraire se rapprochent davantage, dans leur style et dans leur allure générale, de la langue parlée que les textes contemporains de caractère non religieux. » (Herman, 1967 : 32)

Les principales raisons invoquées sont qu'il s'agit là d'une tradition stylistique proprement chrétienne, que parmi les premiers écrivains chrétiens, il y avait des auteurs souvent anonymes sans culture grammaticale ; puis même des pères de l'église, très instruits et disposant d'une vaste culture littéraire, tel saint Augustin, s'efforçaient consciemment de se rapprocher de la façon de parler latin de leurs fidèles (Herman, 1967 : 32-33). Pour s'adresser à des auditeurs incultes, les prédicateurs chrétiens dans la communication orale verticale, usaient alors, d'un *sermo humilis* (Banniard, 2008 : 27), un « style terre-à-terre », un code commun intermédiaire entre le discours savant et le discours relâché populaire. De leur côté, les *Vies des saints* et les *Passions* lues à haute voix valorisaient, malgré les différences de style qu'elles comportaient, un code langagier populaire, les représentants de l'église et les saints parlant dans des situations concrètes un langage intelligible aux fidèles (Banniard,

¹³ Voir Diogène Laërce, *Vies et doctrines des philosophes illustres* 7,59 : Ἀρεταὶ δὲ λόγου εἰσὶ πέντε, Ἑλληνισμός, σαφήνεια, συντομία, πρέπον, κατασκευή. Ἑλληνισμὸς μὲν οὖν ἐστὶ φράσις ἀδιάπτωτος ἐν τῇ τεχνικῇ καὶ μὴ εἰκαῖα συνηθεία· « Les qualités du discours sont au nombre de cinq : l'hellénisme, la clarté, la concision, la convenance et l'élaboration. Par l'hellénisme on entend une expression correcte conforme aux règles de l'art et non à l'usage vulgaire de la langue. »

¹⁴ *Rhet. Her.* 4,12,17 : *Vitia in sermone, quo minus is Latinus sit, duo possunt esse : soloecismus et barbarismus. Soloecismus est cum in uerbis pluribus consequens uerbum superiori non accommodatur. Barbarismus est cum uerbum aliquod uitiose effertur.* « Il peut y avoir dans le discours deux vices qui nuisent à la correction du latin : le solécisme et le barbarisme. Il y a solécisme lorsque dans un groupe de mots, le mot qui suit ne s'accorde pas avec celui qui précède. Il y a barbarisme lorsqu'un mot est divulgué de façon incorrecte. »

2008 : 33). Par toutes sortes de compromis langagiers passés entre les producteurs de la communication écrite et les récepteurs du discours oral, on réussissait ainsi à assurer à la langue une certaine homogénéité,

Vers la même époque (IVe-Ve s.), on assiste à une floraison de traités techniques (de grammaire, de droit, de médecine, d'agriculture, etc.). Ces *artes* étaient rédigées dans une langue sans apprêt stylistique et exhibaient un vocabulaire spécialisé nouveau. À ces variétés diastratiques et diaphasiques s'ajoutaient des différences diatopiques sous forme de variations régionales ou de provincialismes. Mais on suppose qu'aux Ve et VIe s., il ne s'agissait encore que de variantes libres¹⁵, qui affectaient certes la prononciation, le lexique et la grammaire mais ne pouvaient se généraliser au point d'atteindre le système (Flobert, 1975 : 171 ; 1998 : 408 ; Banniard, 2008 : 29-31). Tant que l'École fonctionnait et que la plupart des habitants de la Romania savaient lire et écrire, l'unité linguistique était assurée. La langue écrite cultivée et la langue parlée usuelle ou encore le discours de distance et le discours de proximité faisaient partie intégrante, à l'instar de ce qui se passe aujourd'hui pour les langues vivantes, d'une seule et même langue, plus ou moins homogène (Flobert, 1998 : 408), qui était comprise par l'ensemble d'une communauté qu'on peut appeler en bloc latinophone¹⁶ (Banniard 2012). Dans des textes historiques, on voit encore des auteurs, après la chute de l'Empire, mettre en scène des protagonistes s'entretenant en latin dans différentes provinces, et rien n'indique que l'intercompréhension n'ait plus été assurée.

Tout change à partir du VIIe s. Suite à une baisse générale du niveau culturel due à un abandon de l'éducation classique et à la disparition dans les provinces des institutions et couches sociales promouvant la culture littéraire, la tenue linguistique des textes écrits se dégrade. L'hétérogénéité de l'écrit, qui emboîte le pas au parler courant, fait alors s'inverser les rapports (Banniard, 2008 : 31), et les variantes morphologiques et syntaxiques, de minoritaires qu'elles furent, deviennent prépondérantes (Flobert, 1998 : 408). La réponse au VIIIe s. est la réforme carolingienne : par réaction, les détenteurs de la communication écrite restaurent un latin érudit inaccessible à l'homme de la rue et réservé à une élite. Corollairement, par cette coupure, la langue parlée courante se trouve libérée du contrôle exercé par la langue écrite et accélère son évolution vers une structure linguistique nouvelle (Flobert, 1998 : 408). Selon J. Dangel (1995 : 43), le brouillage de la communication se produit, « au moment où locuteurs lettré, demi-lettré, illettré ne se comprennent plus ». C'est alors, suivant cet auteur, que le latin disparaît en tant que langue vivante et que « la Romania cesse d'être romaine pour devenir romane ». Cette situation de diglossie est entérinée en 813 par le Concile de Tours qui, pour rétablir l'intercompréhension dans la Romania, proscrit l'usage du latin et prescrit l'usage de la *rustica Romana lingua aut Thiotisca* comme langue parlée courante¹⁷. D'un simple diasystème (Banniard, 2001) faisant partie intégrante du

¹⁵ Sur l'évolution des formes marquées, variables libres au départ, voir Banniard (2008 : 30). Suivant la nature phonétique, morphologique ou syntaxique des variables, leurs différents stades d'évolution ne sauraient coïncider en diachronie.

¹⁶ Sur le mythe du « latin vulgaire » ou la difficulté de considérer le « latin vulgaire » comme une entité linguistique spécifique *sui generis*, voir p. ex. Flobert (1998).

¹⁷ *Et ut easdem omelias quisque aperte transferre studeat in rusticam Romanam linguam aut Thiotiscam, quo facilius cuncti possint intellegere quae dicuntur.* « Et ces homélies, que chacun (*scil.* des prêtres) prenne soin de les traduire clairement en langue romane rustique ou en tudesque, afin que tous puissent comprendre plus aisément ce qui est dit. » (MGH, *Conc.* 2,1,288)

continuum latinophone (Banniard, 2012), le parler usuel, le *sermo cottidianus*, devient ainsi, suite à la distanciation du latin écrit, un nouveau type de langue, à l'intérieur duquel on distinguera différentes structures linguistiques¹⁸.

5. CONCLUSION

Pour terminer ce mémento rapide et sommaire, nous voudrions mettre en garde contre une analyse manichéenne des différents clivages qui ont pu se manifester au fil du temps au sein de la latinophonie. D'une façon absolue, on a certes raison de mettre en lumière les différences qui existent entre langue parlée et langue écrite, entre *urbanitas* et *rusticitas*, ainsi qu'entre les diverses façons de parler latin des classes de la population : locuteurs romains de vieille souche vs locuteurs des provinces romanisées, locuteurs lettrés vs locuteurs illettrés, locuteur païens vs locuteurs chrétiens, etc. Mais, pour réelles qu'elles soient, ces dichotomies ne sauraient suffire à rendre compte de l'évolution de la langue latine à époque tardive.

Le mixage des populations, les tentatives de rapprochements langagiers entre différentes couches sociales, la lecture à haute voix, pratiquée encore sous la Chrétienté, des vies des saints et des récits de miracles ont dû rendre perméables les frontières à l'intérieur des couples dichotomiques distingués. La langue écrite mais aussi la langue parlée par les élites à Rome ou dans les provinces a été accessible à des traits populaires du parler courant et à des régionalismes, tout comme la langue parlée par les provinciaux ou les illettrés à Rome a dû imiter et conserver des traits de la langue écrite ou de l'oral standard pratiqué dans la bonne société. C'est probablement cette hétérogénéité diffuse qui, par un jeu complexe d'interférences, a su maintenir en vie encore pendant plusieurs siècles un monolinguisme hautement précaire. L'oscillation entre deux pôles, la perméabilité des frontières entre le discours immédiat et le discours de distance apparaît ainsi comme une condition indispensable à la survie du latin comme langue unitaire.

Si aux VIIe et VIIIe s. le système se déboîte, c'est suite à un dépassement du seuil tolérable de dispersion. D'une latinophonie ébranlée dans ses bases, on passe alors, par une véritable « métamorphose » (Banniard, 2008 : 29-36), à une situation de diglossie. Suite à une inversion des diasystèmes, les variables marquées minoritaires se généralisent au point de devenir majoritaires et non marquées. Pour éviter que l'hétérogène avec ses variantes ne s'érige en règle, on en revient alors à une langue pure et érudite. Cette langue formelle, écrite, finira par se séparer de la langue parlée usuelle, et la dernière, de plus en plus protéiforme¹⁹, va donner naissance à une langue ou une famille de langues d'un type nouveau.

Mais, pour profonde qu'elle soit, cette rupture n'enrayera pas toute interaction entre deux systèmes distincts mais congénères. Le latin écrit médiéval subira l'influence de la langue ou des langues vivantes romanes tout comme le roman empruntera des traits savants au latin.

¹⁸ Sur le rapport obvie qui existe entre dialectes et discours de proximité (*Nähesprache*), alors que le discours de distance (*Distanzsprache*) est diatopiquement neutre, voir Koch & Oesterreicher (2008 : 213).

¹⁹ Un tel résultat est la suite d'un déséquilibre qui se manifeste dans la pratique du discours entre réalisations individuelles et traits normatifs ancrés dans la tradition et l'histoire d'une communauté linguistique ; à ce propos, voir p. ex. Koch & Oesterreicher (2008 : 202-203).

L'élaboration des nouveaux idiomes aboutira lorsqu'ils passeront du IXe au XVIe s. au code écrit : réservés au départ au domaine de l'immédiat, ils seront bientôt appelés à couvrir, bon gré mal gré, aussi le domaine de la distance (Koch & Oesterreicher, 2001 : 587, 590, 600, 603). Et l'histoire des clivages et interférences, qui n'est pas un simple épiphénomène de l'évolution de l'histoire des langues, recommencera.

Références

- BANNIARD M. (1992), *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IVe au IXe s. en Occident latin*, Paris : Études augustiniennes.
- BANNIARD M. (2001), « Le latin mérovingien. État de la question », in M. Goullet, & M. Parisse (éds), *Les historiens et le latin médiéval*, Paris : Publications de la Sorbonne, 17-30.
- BANNIARD M. (2008), *Du latin aux langues romanes*, Paris : Colin (Paris : Nathan, 1997).
- BANNIARD M. (2012), « Le latin classique existe-t-il ? », in F. Biville, M. K. Lhommé & D. Vallat (éds), *Latin vulgaire – latin tardif IX*, Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 57-78.
- BARATIN M. (1994), « Remarques sur la place et le rôle du concept de latinité dans les grammaires latines antiques », in J. Dangel (éd.), *Grammaire et rhétorique à Rome : notion de Romanité*, Strasbourg : AECR, 51-57.
- BLÄNSDORF J. (1996), « Aspects de l'oralité dans la littérature latine », in J. Dangel & C. Moussy (éds), *Les structures de l'oralité en latin*, Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 133-146.
- DANGEL J. (1995), *Histoire de la langue latine*, Paris : Presses Universitaires de France.
- DUPONT F. (1994), *L'invention de la littérature. De l'ivresse grecque au livre latin*, Paris : La Découverte.
- FLOBERT P. (1975), *Les verbes déponents latins des Origines à Charlemagne*, Paris : « Les Belles-Lettres ».
- FLOBERT P. (1994), « *Lingua Latina et lingua Romana* : purisme, administration et Invasions Barbares », in J. Dangel (éd.), *Grammaire et rhétorique à Rome : notion de Romanité*, Strasbourg : AECR, 69-76.
- FLOBERT P. (1998), « Le mythe du latin dit 'vulgaire' », in B. Bureau & Ch. Nicolas (éds), *Moussyllanea*, Louvain-Paris : Peeters, 401-409.
- FRUYT M. (1996), « Oralité et langue latine », in J. Dangel & C. Moussy (éds), *Les structures de l'oralité en latin*, Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 53-68.
- HERMAN J. (1967), *Le latin vulgaire*, Paris : Presses Universitaires de France.
- HOFMANN J. B. (1926), *Lateinische Umgangssprache*, Heidelberg : C. Winter. (1951³) ; (trad. esp. *El latín familiar*, Madrid : Instituto Antonio de Nebrija, 1958).
- KOCH P. (1998), « Une langue comme toutes les autres : latin vulgaire et traits universels de l'oral », in L. Callebat (éd.), *Latin vulgaire – latin tardif IV*, Hildesheim, Zurich, New York : Olms-Weidmann, 125-144.

- KOCH P. & OESTERREICHER W. (1985), „Sprache der Nähe – Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte“, *Romanistisches Jahrbuch* 36/85, 15-43.
- KOCH P. & OESTERREICHER W. (2001), „Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache – Langage parlé et langage écrit“, in *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Band/Volume 1,2, Tübingen : Niemeyer, 584-627.
- KOCH P. & OESTERREICHER W. (2008), „Mündlichkeit und Schriftlichkeit von Texten“, in N. Janich (éd.), *Textlinguistik. 15 Einführungen*, Tübingen : Gunter Narr, 199-215.
- LEFÈVRE E. (1990), „Die römische Literatur zwischen Mündlichkeit und Schriftlichkeit“, in Vogt-Spira, G. (éd.), *Strukturen der Mündlichkeit in der römischen Literatur*, Tübingen, Gunter Narr, 9-15.
- MÜLLER R. (2001), *Sprachbewusstsein und Sprachvariation im lateinischen Schrifttum der Antike*. Munich : Beck.
- PETITMENGIN P. & FLUSIN B. (1984), « Le livre antique et la dictée. Nouvelles recherches », in E. Lucchesi & H. D. Saffrey (éds), *Mémorial André-Jean Festugière. Antiquité païenne et chrétienne*, Genève : P. Cramer, 247-262.
- VALETTE–CAGNAC E. (1997), *La lecture à Rome. Rites et pratiques*, Paris : Belin.